

FSRA

Financial Services Regulatory
Authority of Ontario



ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers

www.fsrao.ca/fr



Solvabilité projetée au 31 décembre 2019

5160 Yonge Street
16th Floor
Toronto ON
M2N 6L9
Telephone: 416 250 7250
Toll free: 1 800 668 0128

5160, rue Yonge
16^e étage
Toronto (Ontario)
M2N 6L9
Téléphone : 416-250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale, puis publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestation déterminée (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Grâce à ce suivi, l'ARSF peut faciliter l'adoption proactive, par les promoteurs des régimes concernés, de mesures de gestion des risques et de protection des prestataires de pensions.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2019

La solvabilité d'un régime peut évoluer rapidement avec les changements apportés aux taux d'intérêt au cours du 4^e trimestre de 2019 :

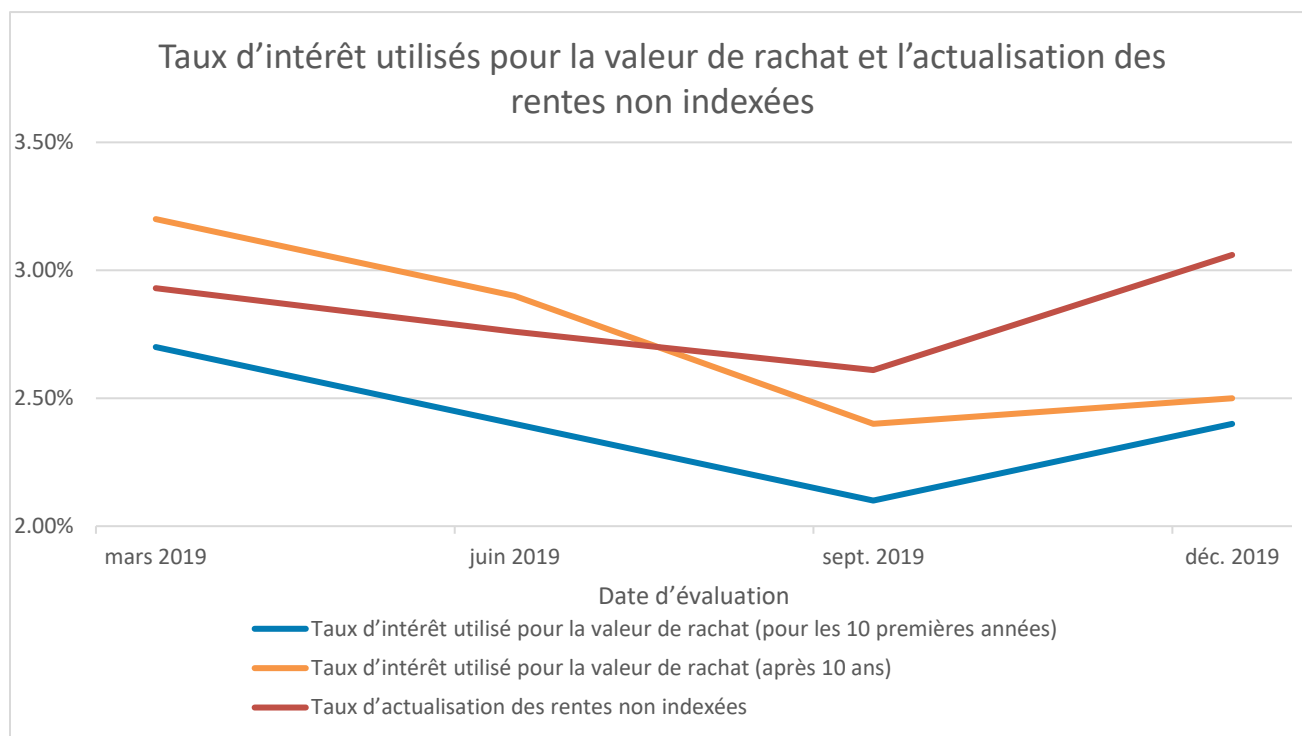
- le nombre de régimes qui, selon les projections, devraient être entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité a augmenté de 53 %;
- le nombre de régimes qui, selon les projections, devraient être capitalisés à moins de 85 % a diminué de 56 %.

Bien que la cible de solvabilité ait diminué en Ontario, la solvabilité d'un régime demeure l'un des principaux indicateurs de sécurité des prestations. Les fiduciaires doivent adhérer au principe de la norme élevée de diligence et leurs décisions doivent être encadrées et reposer sur cette exigence. Il est également essentiel de pouvoir compter sur de l'information pertinente, notamment une ligne de visions des risques financiers futurs ainsi qu'un plan efficace d'atténuation et de gestion de ces risques.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2019	T4 de 2019	T3 de 2019	T4 de 2018
Ratio de solvabilité médian	99 %	94 %	94 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	48 %	31 %	27 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	42 %	47 %	54 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	10 %	22 %	19 %

De façon générale, la solvabilité projetée des régimes de retraite s'est grandement améliorée au cours du quatrième trimestre de 2019. L'augmentation de 5 % est le ratio de solvabilité moyen estimé depuis le 30 septembre 2019 et est attribuable à :

- une augmentation des taux d'actualisation d'évaluation de solvabilité avec la hausse des rendements obligatoires;
 - les taux d'intérêt pour la valeur de rachat et les taux de constitution de rente non indexée ont augmenté de 10 à 45 points de base depuis le dernier trimestre.
- un rendement positif de l'investissement des régimes de retraite au 4^e trimestre de 2019;
 - les estimations moyennes de rendement pour le 4^e trimestre de 2019, brutes et nettes, après dépenses, se situent à 1,8 % et à 1,5 %, respectivement;
 - les estimations de rendement CDA 2019, brut et net, après dépenses, se chiffrent à 15,7 % et à 14,6 %, respectivement.



¹ Données fondées sur un bloc de durée moyenne, à des fins d'illustration.

Le dernier trimestre de 2019 a été marqué par l'apaisement du différend commercial de longue date entre la Chine et les États-Unis, ce qui permet d'espérer que les deux pays concluront un accord commercial.

Toutefois, malgré la possibilité accrue d'accord et la dissipation des craintes de récession mondiale, les perspectives du marché sont demeurées incertaines, dans l'attente de l'aboutissement d'un accord commercial officiel.

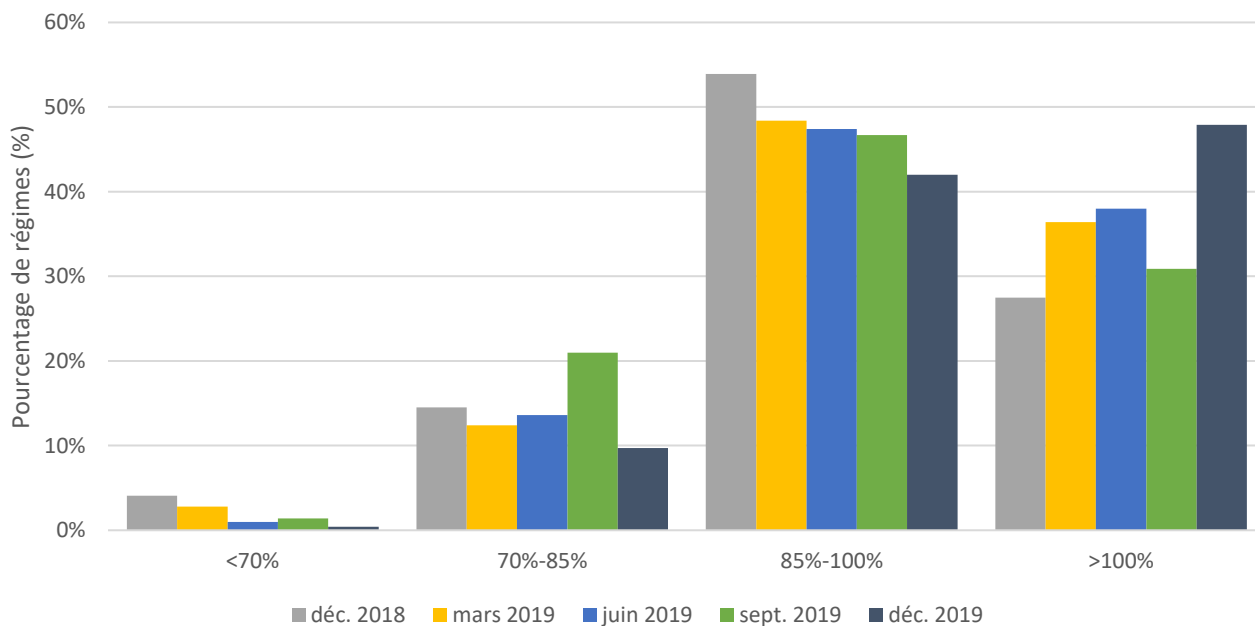
La diminution des tensions commerciales et le changement de perspective économique a entraîné l'envolée du marché des actions, propulsant l'indice S&P 500 vers de nouveaux sommets. Cette vigueur des marchés boursiers a également été favorisée par de solides dépenses de consommation et des niveaux d'emploi sans précédent, bien que partiellement annulée par l'affaiblissement de l'investissement des entreprises.

La Réserve fédérale américaine a réduit les taux d'intérêt et a établi une fourchette cible allant de 1,50 % à 1,75 % en raison des signes de faiblesse de la croissance économique. L'inflation était raisonnable et n'était pas supérieure à la valeur de 2 % fixée par la Réserve fédérale, ce qui témoigne de l'adéquation de la politique monétaire. La Banque du Canada a maintenu le taux cible de financement à un jour à 1,75 %. Cependant, elle a préservé la possibilité de baisser davantage les taux pour stimuler l'activité économique si nécessaire. Pour 2020 et 2021, la Banque du Canada a réduit ses prévisions de croissance à 1,7 % et à 1,8 %, respectivement.

Ratio de solvabilité médian



Répartition de ratios de solvabilité



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés pour chaque régime (actifs et passifs) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2019 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - on a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'étaient pas directement pris en compte dans les sorties de trésorerie, mais l'ont été indirectement dans les gains nets, après dépenses, des investissements;
 - les passifs estimatifs ont été calculés dans le respect des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs actualisées des rentes et à l'aide des conseils courants pour les coûts estimés d'achat des rentes en vigueur à la date des projections.
2. Les taux nets réels de chaque régime sont calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le SRP. L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau suivant résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP par principale catégorie d'actifs, à partir des renseignements les plus récents consignés dans le SRP :

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Investissements à revenu fixe ²	Biens immobiliers	Autres
2,8 %	21,8 %	21,8 %	47,6 %	3,3 %	2,7 %
² 50 % des obligations de l'indice Universe FTSE TMX, et 50 % des obligations à long terme FTSE TMX.					

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T4 de 2019	3,2 %	6,3 %	-0,8 %	-1,9 %
T3 de 2019	2,5 %	1,9 %	1,2 %	2,5 %

T2 de 2019	2,6 %	1,7 %	2,5 %	4,8 %
T1 de 2019	13,3 %	10,0 %	3,9 %	6,9 %